

## MOT DU DIRECTEUR

*Chers collègues et amis du CICC,*



*La seconde moitié de l'année 2010 a été marquée par le dépôt auprès du FQRSC, de la demande de subvention d'infrastructure, qui nous permet d'offrir aux chercheurs du centre et aux étudiants, des conditions de travail stimulantes et propices au processus de découverte scientifique. Grâce à la ténacité du secrétariat et à l'appui inconditionnel apporté à cet exercice, parfois ingrat, par l'ensemble des membres et des collaborateurs, nous avons pu surmonter les difficultés techniques associées à cette demande et déposer un document qui reflète fidèlement le rôle central que joue le CICC dans la recherche criminologique québécoise et internationale. Le document final de la demande ne comprend pas moins de 1111 pages, ce qui illustre le travail titanesque accompli par toutes et tous.*

*Nous avons profité de cette occasion pour initier plusieurs changements qui avaient fait l'objet de discussions approfondies au cours des dernières années. Tout d'abord, le processus de mise à jour des statuts du centre a été engagé afin de refléter le rôle de plus en plus important assumé par nos collègues de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Ainsi, le CICC se transformera très bientôt en centre interuniversitaire rattaché à l'UdeM et l'UQTR, mais qui aura vocation à s'ouvrir à d'autres universités dans un futur proche. Le siège social du CICC restera basé à Montréal.*

*Dix nouveaux chercheurs se sont également joints au CICC au cours des derniers mois, dont cinq proviennent des milieux de pratique, ce qui nous permettra de renforcer les partenariats avec les diverses institutions auxquelles ils appartiennent. Une chercheuse de collège et quatre chercheurs universitaires viennent pour leur part renforcer la dimension interuniversitaire de notre centre, puisqu'ils proviennent respectivement de McGill, de l'Université de Sherbrooke, de l'UQAM, et de l'UQTR. Vous trouverez dans ce bulletin la présentation de chacun d'entre eux.*

Retrouvez-nous sur le web à

l'adresse : [www.cicc.umontreal.ca](http://www.cicc.umontreal.ca)

Votre prochain bulletin sera publié  
**prochainement**

Pour plus de renseignements,  
veuillez communiquer avec:

Centre international de criminologie  
comparée  
C. P. 6128, Succ. Centre-ville  
Montréal, Québec  
Canada, H3C 3J7  
Tél. 514 343-7065  
Courriel: [cicc@umontreal.ca](mailto:cicc@umontreal.ca)

Suite page 2

## SOMMAIRE

- |   |   |
|---|---|
| <b>1/ Mot du directeur</b>                  | <b>3/ Nouveaux chercheurs réguliers du CICC</b> |
| <b>8/ Publications des chercheurs</b>       | <b>10/ Étudiants à l'honneur</b>                |
| <b>12/ Prix Jean-Paul Brodeur</b>           | <b>16/ La vie scientifique à l'antenne UQTR</b> |
| <b>17/ L'animation scientifique au CICC</b> | <b>18/ Professeurs à l'honneur</b>              |

*La programmation scientifique du CICC a pour finir été resserrée afin de mieux mettre en valeur la question sur laquelle les chercheurs du CICC se distinguent particulièrement depuis une quarantaine d'années, qui est celle de la diversité et de l'efficacité des moyens permettant de contrôler le crime. Le terme « contrôle » doit ici être compris dans son sens le plus large, soit celui du contrôle exercé par soi-même ou par la société selon des configurations où le degré de coercition varie fortement. Deux axes se sont ainsi naturellement dégagés afin de tenir compte des approches micro et macro d'un tel problème.*

*Le premier axe porte sur l'intervention, au sens de pratique mise en œuvre par les acteurs de terrain. Il privilégie l'approche psychologique et micro-sociologique des problèmes criminels et se décline en trois thèmes que sont la prise en charge clinique, les activités de sécurité et les initiatives communautaires.*

*Le second axe examine la régulation, c'est-à-dire les conditions légales, polycentriques et extra-légales de production de normes et de politiques qui influencent les comportements individuels et collectifs, et qui délimitent dans une large mesure les pratiques d'intervention. Ce deuxième axe adopte une approche macro-sociologique et politique pour étudier les réponses à la délinquance.*

*Outre une meilleure définition des priorités de recherches, cette programmation favorise aussi la transversalité puisque les chercheurs ne sont plus limités par l'appartenance exclusive à une équipe et qu'ils peuvent se positionner dorénavant sur plusieurs thématiques, ce qui renforce la cohérence de l'ensemble. La programmation permet enfin au Centre de se positionner plus clairement parmi les grands courants de recherche qu'il a contribué à développer ces dernières années, comme la théorie de l'apprentissage social, l'approche développementale, la psychocriminologie, la pénologie, la criminologie critique d'inspiration constructiviste, la gouvernance de la sécurité, ou encore l'analyse des réseaux sociaux.*

*Janvier est traditionnellement la période de l'année associé à l'accueil de nouveaux stagiaires postdoctoraux. Cette année, nous avons le plaisir de recevoir Madame Amélie Maugère, qui travaillera avec Marion Vacheret et Estibaliz Jimenez sur le thème de l'action publique en matière de prostitution, ainsi que Monsieur Amissi Manirabona, qui examinera la question du régime de réparation des victimes prévu par la Cour Pénale Internationale, en collaboration avec Jo-Anne Wemmers. Nous leur souhaitons un séjour agréable et productif parmi nous.*

*Enfin, des chercheurs américains, anglais, canadiens et français se réuniront le 14 avril 2011, lors d'une journée d'hommage à Jean-Paul Brodeur qui nous donnera l'occasion de revenir sur son héritage intellectuel. Cet événement s'insèrera dans le programme du colloque célébrant le cinquantenaire de l'École de criminologie qui aura lieu du 14 au 15 avril 2011. L'accès aux conférences sera libre et nous vous invitons chaleureusement à vous joindre à nous en cette occasion. Le programme détaillé sera disponible prochainement sur le site internet du CICC.*

**Benoit Dupont**



## NOUVEAUX CHERCHEURS DU CICC

Nous avons demandé aux chercheur(e)s régulier(e)s référents de s'exprimer, en quelques lignes, sur leurs nouveaux collègues.

**Nina  
ADMO**



Le recrutement de Nina Admo au CICC contribue au renforcement de l'étude du champ de la régulation sociale et pénale dans notre centre de recherche.

Collaboratrice de longue date, Nina Admo a évalué de nombreux projets de médiation sociale au Québec.

Détentrice d'une maîtrise en criminologie depuis 2002 (travail pour lequel elle a obtenu le prix de la Justice en 2003), elle enseigne au Collège de Maisonneuve, au département des Techniques auxiliaires à la justice depuis 2003. Elle donne également un cours de médiation à la Faculté de l'Éducation permanente de l'université de Montréal.

Nina Admo compte poursuivre ses activités de recherche dans le domaine de la médiation communautaire, notamment en initiant et en soutenant des projets de médiation urbaine à Montréal; l'étude comparative des projets de médiation urbaine à l'échelle internationale (France et Argentine) forme le prochain axe de recherche que nous comptons initier à partir de 2011.

Le dynamisme et la compétence de cette chercheure représentent indéniablement un atout pour notre centre de recherche.

***Myène Jaccoud***

Patrick Altimas est le Directeur général de l'Association des Services de Réhabilitation Sociale du Québec (ASRSQ). Ayant pour mission de soutenir la participation des citoyens et des organismes communautaires dans les domaines de la prévention de la criminalité et de la réinsertion sociale des personnes délinquantes adultes, l'ASRSQ est reconnue comme un leader dans le domaine de la justice pénale depuis plus de 47 ans.

Elle regroupe près de 56 corporations à but non lucratif, lesquelles desservent plus de 30 000 personnes.

Outre la publication de dossiers thématiques spéciaux, l'ASRSQ publie un bulletin bisannuel, *Porte ouverte*, questionnant certains enjeux actuels liés à la justice pénale.



**Patrick  
ALTIMAS**

***Marion Vacheret***

## NOUVEAUX CHERCHEURS DU CICC (suite)

**Louis  
BRUNET**



Louis Brunet est directeur du département de psychologie de l'Université du Québec à Montréal.

Psychologue et psychanalyste membre de l'Association psychanalytique internationale, ses recherches portent sur deux axes principaux.

Le premier concerne le recours à la violence dans des contextes interpersonnels. Son intérêt se concentre sur les processus psychologiques en cause. Les travaux qu'il a menés ont donné lieu à de nombreuses publications, dont deux livres, et à des conférences tant locales, nationales qu'internationales.

Quant au second axe, il concerne la recherche sur la pratique de l'expertise psycholégale. Les abus liés à cette forme de pratique sont nombreux, que ce soit en raison des entorses éthiques ou des fautes méthodologiques commises. Les torts associés à de tels abus peuvent être très graves pour les personnes qui en sont l'objet. Son intérêt pour cette forme de pratique a donné lieu à un livre, des articles et de nombreuses communications tant au Québec qu'ailleurs dans le monde.

*Dianne Casoni*

Serge Charbonneau est le directeur du Regroupement des Organismes de Justice Alternative du Québec (ROJAQ), qui fédère 37 organismes de justice alternative (OJA) offrant des services aux jeunes contrevenants et aux victimes d'actes criminels sur le territoire québécois.

Ces organismes desservent 10 000 adolescents et 5 000 victimes annuellement en administrant les différentes sanctions et peines prévues par la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA).

Serge Charbonneau a déjà participé à plusieurs projets de recherche conjoints entre le CICC et le ROJAQ, et son rattachement au Centre permettra de développer nos activités sur les thématiques de l'intervention communautaire.



*Benoît Dupont*

**Serge  
CHARBONNEAU**

**Michelle  
CÔTÉ**

Michelle Côté est la directrice de la recherche au Service de Police de la Ville de Montréal, où elle dirige une équipe d'une quinzaine de chercheurs provenant de diverses disciplines, dont la criminologie. Une entente de coopération a été signée par le SPVM et le CICC, en novembre 2010, afin de faciliter la réalisation d'études conjointes et l'accès des chercheurs du centre aux données policières. Le fait de compter Michelle parmi les chercheurs du centre renforcera la coordination des activités scientifiques menées par les deux organisations et favorisera la constitution d'un noyau de chercheurs sur les thèmes reliés au travail policier et à la sécurité urbaine.

***Benoit Dupont***

Après une formation doctorale en psychologie à l'université du Québec à Montréal, Martin Drapeau a obtenu un poste de professeur chercheur à l'université McGill.

Ses travaux de recherche portent principalement sur le processus thérapeutique de même que sur la prise en charge des agresseurs sexuels. Il est, par ailleurs, un spécialiste du transfert des connaissances dans les milieux de pratique.

Pour ces raisons, ses contributions à l'équipe FQRSC (sur les agresseurs sexuels) sont cruciales. En effet, cette équipe est en partenariat avec le Regroupement des intervenants en matière d'agression sexuelle (RIMAS ) et l'expertise de M. Drapeau permettra de bonifier les stratégies actuelles de transferts de connaissances dans le milieu de la pratique.

***Jean Proulx***



**Martin  
DRAPEAU**

## NOUVEAUX CHERCHEURS DU CICC (fin)

**Julie  
LEFEBVRE**



Les membres du CICC-UQTR sont heureux de compter un nouveau membre au sein de leur équipe, Mme Julie Lefebvre, professeure au département de psychologie de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Ses travaux de recherche sur les homicides familiaux, de même que sur la violence et le harcèlement psychologiques viennent enrichir notre programmation et donneront lieu sans aucun doute au développement de nouvelles collaborations. Julie Lefebvre démontre une véritable expertise pour ces problématiques encore peu connues, qu'elle partage dans le cadre notamment de deux livres publiés en 2010, aux Éditions Ressources ainsi qu'aux Presses de l'Université du Québec, portant sur les hommes qui tuent leur famille et sur le passage à l'acte dans la famille.

*Sylvie Hamel*

Après un baccalauréat en criminologie et une maîtrise en sexologie, André McKibben fut engagé comme criminologue à l'institut Philippe Pinel de Montréal, au début des années 80.

Pendant environ 25 ans, il a assumé des fonctions cliniques et de recherche relativement aux agresseurs sexuels adultes. Il a publié de nombreux articles et chapitres de livres sur cette question.

Il assume, par ailleurs la formation et la supervision de plusieurs centres de traitement pour agresseurs sexuels en Europe (France, Suisse, Belgique, Bulgarie).

Depuis 4 ans, André McKibben est le directeur du programme de traitement pour agresseurs sexuels de la prison de Percé. Ce programme intègre à la fois des volets recherche et de clinique.

En raison de sa longue expérience dans l'intégration de la recherche et de la clinique dans le champ de l'agression sexuelle, l'expertise de M. McKibben est importante pour l'équipe FQRSC dirigée par Jean Proulx (GRAS).

*Jean Proulx*

**André  
McKIBBEN**

**Paula  
MIRAGLIA**



Paula Miraglia est la directrice du Centre international pour la prévention de la criminalité (CIPC), une ONG qui rassemble de nombreux acteurs locaux et nationaux impliqués dans la prévention du crime et la promotion de pratiques novatrices en matière de sécurité publique.

Sa formation d'anthropologue et ses travaux sur la violence urbaine, la justice, et la promotion de la citoyenneté et de l'égalité, ainsi que son vaste réseau de partenaires universitaires et institutionnels permettront au centre de développer des capacités nouvelles sur le sujet de la délinquance et de la sécurité dans les pays du Sud.

***Benoît Dupont***

Miguel Terradas est un jeune professeur du département de psychologie de l'Université de Sherbrooke dont la carrière de chercheur se centre sur les enfants victimes d'agression et de traumatismes sexuels. Plus précisément, il a développé un outil pour mesurer la fonction réflexive de leurs mères, qui consiste en la capacité de comprendre et de répondre adéquatement à l'état émotif de l'autre. Cette capacité est associée à l'empathie, et son défaut ou ses déficiences sont intimement liés aux violences interpersonnelles.

Il a aussi participé à des recherches avec Paulina Kernberg du Cornell Medical School.

Miguel Terradas possède, de plus, une solide expérience de terrain comme psychologue qu'il a acquise d'abord au Venezuela puis au Québec. Il a bénéficié de généreuses bourses au mérite de l'Academic and Professional Programs for the Americas et de la Fondation Gran Mariscal de Ayacucho. Enfin, une formation à la pratique de la psychanalyste du Canadian Psychoanalytic Society complète sa formation de clinicien.



**Miguel  
TERRADAS**

***Dianne Casoni***

## PUBLICATIONS DES CHERCHEURS RÉGULIERS

Le printemps et l'automne 2010 ont été marqués par la publication de livres de nos chercheurs réguliers dont voici, pour vous, un petit aperçu.

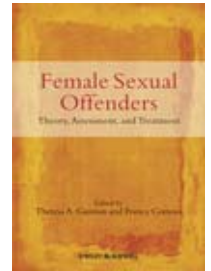
### **Traité de criminologie empirique** (Maurice Cusson, et Marc Leblanc)

Il s'agit de la quatrième édition de cette étude, qui se veut être une référence dans le cadre des études sur la criminalité. L'ouvrage est complètement restructuré, et il puise son originalité dans son approche profonde et complète de cette science, loin d'être toujours exacte. Les auteurs explorent ainsi toutes les facettes de la criminologie depuis plus d'un demi-siècle. Un beau cadeau d'anniversaire pour l'école de criminologie qui fête, elle aussi ses 50 ans d'existence.



### **Female sexual offenders** (Theresa A. Gannon and Franca Cortoni)

Ce livre a pour but de regrouper, et de rendre accessible les théories, les études, et les chiffres concernant les femmes coupables d'agressions sexuelles. Cette étude quantitative et qualitative, inclut des données sur les risques de récidives, les facteurs de risques, les traitements et solutions aujourd'hui mis en œuvre. Un sujet un peu tabou, mais passionnant, qui fait tomber quelques idées reçues sur les crimes sexuels.



### **The policing web** (Jean-Paul Brodeur)

Ce livre posthume explore les réalités très diverses des services de sécurité dans la société. Ceux-ci vont beaucoup plus loin qu'une simple police en uniforme, et l'on y trouve aussi des unités spéciales, des agents civils et des sociétés privées, qui agissent dans l'intérêt commun, à leur manière, différemment en fonction du contexte social et culturel.

L'auteur explore ensuite l'impact de la position, parfois paradoxale et ambiguë de cette police pas toujours visible, dont les agissements ne sont pas toujours bien, ni connus, ni compris.

Les comparaisons internationales permettent de mettre en lumière des enjeux qui dépassent bien souvent la simple lutte contre la criminalité.



## L'art de la sécurité

(Maurice Cusson)

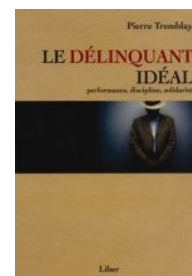
Un essai orienté sur la pratique policière et les politiques sécuritaires. Cette analyse historique à dimension internationale permet de mieux comprendre comment, depuis plusieurs siècles, les hommes se sont protégés, au sein des sociétés de la déviance et du crime. Le sujet, qui peut aussi nous amener dans des dédales philosophiques complexes et fondamentaux, est traité ici de manière concrète et constructive. Une réflexion sur le passé permet toujours de mieux éclairer le présent, et la dimension internationale de l'ouvrage permet aussi de mettre en lumière les enjeux et les contextes des politiques sécuritaires de notre société actuelle.



## Le délinquant idéal

(Pierre Tremblay)

Pierre Tremblay décortique ici un mythe, celui de la figure emblématique du délinquant. Les sociétés se caractérisent par leur manière de traiter les héros, mais aussi par leur manière d'appréhender et de punir les comportements déviants. Il y a eu des cas où les deux se mélangeaient, les délinquants devenant alors des icônes de contestation ou de renouveau. Au-delà du mythe, l'ouvrage nous pose des questions fondamentales : la criminologie peut-elle se contenter d'aspirer à être une science exacte, mue par des chiffres, des observations ou des expériences? Peut-elle réellement se débarrasser des paradigmes de la société dans laquelle elle se développe, et qu'elle a l'ambition d'étudier et de comprendre? Connaître les mythes et les croyances autour de l'égérie de la délinquance, c'est aussi prendre du recul sur notre manière de penser au crime aujourd'hui, au Canada. Et ce livre nous y aidera.



## Ces hommes qui tuent leur famille

(S. Léveillé et J. Lefebvre)

Ce volume traite de l'homicide conjugal masculin ainsi que du familicide (homicide de la conjointe et du ou des enfants). Après deux chapitres portant sur la compréhension de ces phénomènes, nous traitons du déclencheur principal (perte amoureuse ou sociale), suivi d'une réflexion sur la prévention. Ce livre s'adresse aux intervenants œuvrant dans le domaine de la violence familiale ou auprès des gens qui souffrent suite à une perte. Également, les personnes qui désirent en connaître davantage sur ce phénomène pourront y trouver réponses à leurs questions.



## Questions de criminologie

(J. Poupart, D. Lafortune et S. Tanner)

Des réponses pertinentes et constructives sur des questions quotidiennes de la criminalité : Qu'est-ce qui fait voir dans l'immigration une menace pour la sécurité nationale? Les victimes d'actes criminels ont-elles toutes les mêmes droits? Les opérations de « police sans frontières » sont-elles viables? Peut-on prédire la récurrence? Et que faut-il penser de la violence au hockey?

A l'occasion des 50 ans de l'école de la criminologie, les chercheurs reviennent aux bases des comportements criminels et violents. Ils étudient l'impact que peuvent avoir ces phénomènes sur l'ensemble de la société, sous couvert d'une banalité qui n'est souvent qu'apparente.



## ÉTUDIANTS À L'HONNEUR

### *Le rôle et l'évolution de la connaissance dans le contexte de la police de communauté en Suisse et au Canada*

**Récipiendaire de la bourse de collecte de données hiver 2010 du CICC, Ophélie Noel se propose d'étudier les caractéristiques de l'expertise et de la connaissance dans les deux modèles dominants de l'intervention policière que sont la police communautaire et la police de renseignement criminel, et ce dans une approche comparative. Ophélie a, en effet, recueilli des données au Québec (où elle dispose déjà du soutien de plusieurs organisations policières) et en Suisse afin de pouvoir établir des parallèles entre les deux systèmes policiers, qui possèdent de nombreux points communs en matière de décentralisation et de réforme policière, mais aussi de nombreuses singularités.**

**Elle a accepté de répondre à quelques-unes de nos questions liées à son projet de recherche supervisé par Benoit Dupont.**

#### **À quoi faites-vous référence quand vous parlez du rôle et de la place de la connaissance dans la police de communauté?**

Il s'agit avant tout de comprendre comment l'analyse criminelle et plus généralement l'*Intelligence led policing*<sup>1</sup> est en passe de devenir un outil utile, nécessaire et incontournable dans le travail policier. Cette évolution sera d'autant plus visible dans le contexte de la police dite de communauté puisqu'elle est la plus proche de la population.

#### **Quelle est la différence entre la police de communauté et la police de proximité?**

Les différences dépassent le simple cadre de la terminologie. La police de proximité dans le Canton de Vaud part de l'idée que c'est à la police (municipale pour Lausanne, cantonale pour le reste du territoire) de détenir le monopole de la sécurité. Elle s'appuie sur la population ou sur les habitants de secteurs pour obtenir des

informations qui seront éventuellement utilisées ultérieurement.

Il ne semble pas y avoir de coproduction de la sécurité telle qu'elle apparaît dans les pays anglosaxons. Dans le Canton de Vaud, la police est au service de la population et elle doit rendre des comptes à cette dernière. Cependant, la population est une source d'informations qu'il faut recouper avec d'autres pour dresser un portrait complet des besoins, des objectifs et des attentes que la police pourra combler.



Ophélie Noel

#### **Quels sont les points de convergences et de divergences de la police de communauté au Canada et en Suisse?**

La police de communauté n'existe pas en tant que telle dans le Canton de Vaud, par contre elle est largement utilisée dans les cantons alémaniques<sup>2</sup>. Il vaut donc mieux comparer des fonctions plutôt que des appellations.

Ainsi, la police en Suisse tend à faire émerger des problèmes sans se référer à l'idée de communauté géographique. Lorsque la communauté est envisagée, il s'agit du réseau de personnes capables d'intervenir dans le domaine de la sécurité des personnes: policiers, pompiers, médecins, ambulances, services sociaux... Au Canada, la police de communauté est envisagée dans le sens de la coproduction de la sécurité et surtout de la tentative de création ex-nihilo de communautés à partir de portions de territoire.

#### **Pouvez-vous nous parler brièvement de vos premiers résultats de collecte de données?**

Les premiers résultats de la collecte de données tendent à insister sur l'importance des relations à

créer et à maintenir autant dans l'organisation policière qu'avec la population. La qualité des relations est au cœur du raisonnement policier. En outre, il est surprenant de voir à quel point l'utilisation de l'analyse criminelle se fait de manière intuitive et informelle, tandis que la plupart des analyses systématiques ont une fonction plus administrative. (Elles servent de justification).

Il semble également que la multiplication des rapports, et plus généralement la surinformation soient un frein à la motivation des agents lorsqu'il faut alimenter une nouvelle base de données.

### ***Qu'est-ce qui, à votre avis, explique la réforme de la police vaudoise?***

La réforme de la police est due au résultat de la votation qui s'est tenue à la fin de l'année 2009. Cette votation demandait à la population vaudoise de choisir entre une police intégrée et une police coordonnée. Les Vaudois ont opté pour une police coordonnée, d'où la création d'une cellule qui doit mettre en place cette réforme. A terme, il s'agit de créer une police cantonale qui assurerait un socle de sécurité minimum et de permettre aux villes qui le souhaiteraient d'avoir des polices municipales certifiées. Ces polices, qui n'auraient pas une compétence maximum comme la police de Lausanne, pourraient intervenir sur les territoires concernés.

### ***Quels sont les impacts de votre recherche dans le milieu de la pratique?***

Ce qui m'est rapidement apparu, c'est l'excellent accueil que j'ai pu avoir autant dans la police municipale que dans la police cantonale. La grande majorité des personnes que j'ai interrogées a manifesté de l'intérêt quant à la suite de mon travail. Nombreux sont ceux qui souhaitent avoir le résultat de ma thèse, qui aimeraient lire mes articles de synthèse...

### ***Est-ce qu'il y a eu des activités de transfert de connaissances suite à votre recherche ?***

Le milieu policier dans le Canton de Vaud doit faire face à l'arrivée du nouveau code de procédure pénale fédérale au 1er janvier 2011 et elle doit également se réformer à la suite de la dernière votation. Mon projet de recherche a eu le mérite de susciter une vive curiosité de la part de la plupart des membres interrogés. Il était très agréable de constater que les répondants s'investissaient dans ma recherche, imaginant les implications possibles de mes travaux dans leur travail. Je ne pense pas qu'il y ait encore eu des activités de transfert, néanmoins, vu les particularités de ce milieu, il est probable que les personnes interrogées aient contacté leurs collègues pour leur parler de leur participation à la recherche.

<sup>1</sup> **Intelligent led policing** : police axée sur le renseignement

<sup>2</sup> **Cantons alémaniques**: cantons qui constituent la partie germanophone de la Suisse.



Pour joindre Ophélie Noel:  
[ophelie.noel@gmail.com](mailto:ophelie.noel@gmail.com)

## ÉTUDIANTS À L'HONNEUR (fin)

### *Les gangs de rue en prison*



**Encadrée par Marion Vacheret et récipiendaire de la bourse de rédaction été 2010 du CICC, Marie-Pier Charland nous parle de son projet de mémoire de maîtrise visant la compréhension de l'expérience des membres de gangs de rue dans les prisons provinciales québécoises.**

**Dans ce cadre, elle a procédé par une approche qualitative au moyen d'entretiens menés auprès de détenus considérés par les services correctionnels comme étant proches ou membres de gangs de rue.**

**Marie-Pier a bien voulu partager avec nous son expérience sur le terrain.**

#### ***En quoi une approche qualitative de l'objet de recherche vous paraît-elle justifiée?***

Effectuer une recherche est une tâche ardue et exige beaucoup de rigueur. L'expérience est enrichissante et constitue une réalisation de soi importante. La phase « terrain » est certainement la partie la plus motivante et permet un contact humain approfondi. Cette étape de la recherche permet aussi d'établir une collaboration avec des partenaires du milieu étudié. Le partage du vécu des interviewés donne une dimension vivante à la recherche et permet au chercheur de saisir un phénomène particulier dans toute sa complexité.

Dans le contexte de ce mémoire portant sur les gangs de rue en prison, le choix de l'approche qualitative nous semblait tout à fait indiqué. En effet, cette approche se veut être une approche compréhensive de l'univers des acteurs impliqués dans tout ce qu'ils représentent. Il s'agit alors de comprendre l'expérience en milieu carcéral telle que vécue,

perçue et exprimée par les membres de gangs de rue. L'entretien à tendance non directive facilite l'auto-observation et l'exploration de l'interviewé, ce qui va en continuité avec le choix de la méthode qualitative, qui centre son attention sur le vécu de la personne.

#### ***Dans le cadre de votre recherche, qui constituent les membres de gangs de rue en prison? (types, origines)***

La population à l'étude dans le présent mémoire est constituée d'individus qui sont considérés par l'administration carcérale comme étant proches ou membres des gangs de rue et qui sont incarcérés, comme prévenus ou détenus, dans un établissement de détention du Québec. Les participants rencontrés sont âgés entre 20 et 36 ans. Des vingt-et-un interviewés, huit sont membres en règle, cinq sont ex-membres en règle, sept sont proches des gangs de rue et un interviewé déclare ne pas faire partie, ni être proche des gangs de rue.

#### ***Quels sont les problèmes suscités par les gangs dans les institutions carcérales? Et que font ces institutions pour lutter contre eux?***

Les problèmes suscités par les gangs de rue en prison sont multiples. En effet, ces groupes reproduisent en prison plusieurs attributs les caractérisant dans la communauté. Ils sont notamment caractérisés par l'esprit familial qui les unit. De cet esprit familial émerge une grande cohésion et une forte solidarité. Ainsi, les prisons ne doivent plus gérer des détenus solitaires, mais plutôt des groupes solidaires. En découle de la violence collective. Dans ce contexte, la violence peut-être dirigée contre les membres du personnel, les codétenus ainsi que les gangs rivaux. Afin de réduire cette violence associée aux gangs, les autorités carcérales prônent une séparation géographique des membres rivaux. Toutefois, les membres d'une même allégeance sont tous regroupés ensemble. Ceux-ci se retrouvent plus souvent qu'autre-

-ment dans des secteurs de détention sécuritaires qui sont très restrictifs.

Ainsi, la détention des membres de gangs de rue est caractérisée par l'ennui et l'oisiveté, ce qui génère d'autres problématiques telles que l'insertion dans les services économiques parallèles et la consommation de drogue.

Les conditions de détention difficiles entraînent des sentiments de frustration et de rébellion chez les individus faisant partie de ces groupes qui ont l'impression de subir un traitement différentiel. Ces frustrations augmentent la solidarité de ces groupes et accentuent les différents conflits, notamment avec les agents correctionnels. La gestion des gangs de rue en prison, à l'heure actuelle, produit un cercle vicieux difficile à gérer et entraînant de multiples problématiques.



**Qu'est-ce qui permet de faire le lien entre les problèmes dans les prisons et la présence des gangs de rue en prison, étant donné que peu d'études ont été faites jusqu'à présent?**

Alors que nous sommes à l'ère de la détention individuelle, les détenus préférant purger leur sentence en solitaire, nous faisons face à l'arrivée de détenus se regroupant et se montrant solidaires. Dans un tel contexte, l'union fait la force. Cette force que créent les gangs de rue en prison présente des difficultés pour les autorités carcérales, notamment par rapport à la gestion de ces groupes.

***Quelles sont les représentations que se font les membres des gangs de la vie en milieu carcéral?***

Par ailleurs, en prison, les membres de gangs de rue se sentent doublement étiquetés. Ils reçoivent l'étiquette de détenu comme chaque personne incarcérée, en plus de recevoir l'étiquette de membre de gangs de rue. Ainsi, ils se sentent exclus et traités différemment des autres détenus. Cela entraîne généralement un sentiment de frustration et de rébellion de la part des membres de ces groupes criminels.

***En quoi les résultats de vos analyses peuvent-ils aider à résoudre ces problèmes?***

Sans prétendre détenir de solution miracle ou encore dénigrer les pratiques actuelles, nous croyons que la gestion des gangs de rue, telle que conçue à l'heure actuelle, peut se présenter comme ambiguë et mène à certaines réflexions. Une avenue possible consisterait à agir selon une politique d'éclatement des groupes, c'est-à-dire que l'on pourrait sépa-

rer les membres d'un même gang dans différents établissements afin d'empêcher la cohésion des groupes et éviter les vagues de frustration vécues par les membres. Par ailleurs, une définition standardisée ainsi qu'une grille formelle, permettant l'identification des membres de gangs de rue à leur arrivée en prison, permettraient une plus grande justesse de l'identification et empêcheraient le côté arbitraire du classement sécuritaire en prison, menant éventuellement à une gestion plus équitable et appropriée des groupes considérés comme étant des gangs de rue. Enfin, comme un des aspects majeurs ressortant des propos des personnes que nous avons rencontrées concerne l'ennui, le manque d'activités et l'accès difficile à l'éducation ou aux programmes visant la réhabilitation, il semble que des recherches plus poussées concernant la mise en place de programmes correctionnels pourraient s'avérer utiles. Nous pensons, entre autre, à des programmes visant la reprise de l'attache envers les institutions traditionnelles, la scolarisation et la réintégration dans la société.



Pour joindre Marie-Pier Charland:  
[marie-pier.charland@umontreal.ca](mailto:marie-pier.charland@umontreal.ca)

---

## PRIX JEAN-PAUL BRODEUR

---



La revue *Criminologie* décernera, dorénavant, un prix bisannuel à l'étudiant auteur du meilleur article publié dans la revue. Pour cette première édition, la sélection se fera parmi les 4 numéros des deux années précédentes.

Ce prix portera le nom *Prix Jean-Paul-Brodeur* et sera remis lors du prochain congrès de la Société de criminologie du Québec (SCQ), qui se tiendra du 26 au 29 octobre 2011, à Québec..

Entrevue avec Dianne Casoni, directrice de la revue. (photo)

### ***Comment a germé l'idée de décerner un prix bisannuel à l'étudiant, auteur du meilleur article publié dans Criminologie ?***

L'une des missions de la revue *Criminologie* est de favoriser la publication des articles rédigés par des étudiants et son conseil d'administration a voulu encourager les soumissions par les étudiants afin de mettre en avant leurs travaux de recherche.

Il faut savoir que la revue *Criminologie* figure parmi les 20 revues internationales prises en compte par Cohn et Farrington (2008) dans leur étude des criminologues les plus cités et que nous sommes la seule revue non anglophone dans cette liste. En ce sens, pour les étudiants, publier dans *Criminologie*, c'est publier dans une revue prestigieuse.

### ***Pourquoi avez-vous choisi de le nommer Prix Jean-Paul Brodeur?***

Jean-Paul Brodeur est connu pour son travail de formation des étudiants. Des années durant, il a dispensé un séminaire aux étudiants de doctorat et a également formé de nombreux chercheurs.

En tant que directeur du CICC, il a aussi fortement encouragé le développement scientifique des étudiants grâce à l'octroi de différentes bourses.

### ***Qui sont les membres du jury?***

Le jury est nommé par le Conseil d'administration de la revue et il sera présidé par Dianne Casoni. Les autres membres sont Jean Boudreau, Danielle Laberge, Jean-François Cauchie et Jean Sauvageau.

### ***Quelles sont les conditions d'obtention de ce prix?***

Le jury prend connaissance de tous les articles publiés dans les 4 numéros de la revue parus au cours des deux précédentes années et sélectionne le meilleur article publié par un ou une étudiante.

Plusieurs critères sont pris en compte, dont l'intérêt et la pertinence du sujet, la cohérence interne, la qualité de la langue et de l'argumentation par exemple.

### ***Qu'est-ce qui le différencie du Prix Denis Szabo ?***

Le prix Jean-Paul Brodeur est exclusivement réservé aux étudiants, alors que le prix Denis Szabo récompense le meilleur article.

Ce prix souligne non seulement la participation actuelle des étudiants à la revue, mais vise à encourager leur plus grande participation à l'avenir.

---

### ***Sous quelle forme va se présenter ce prix?***

Un diplôme sera remis au récipiendaire et un prix monétaire pourrait également lui être remis.

### **Pourquoi avoir choisi de le remettre lors du congrès de la Société de criminologie du Québec ?**

Les criminologues québécois constituent un lectorat fidèle de la revue et la Société de criminologie du Québec est un partenaire de longue date de *Criminologie*. Comme la SCQ organise un congrès tous les 2 ans qui coïncide avec la remise bisannuelle du prix Denis Szabo, cet événement nous a semblé tout indiqué pour remettre également le prix Jean-Paul Brodeur.

### **Vous avez également évoqué, la publication d'un numéro de la revue qui reproduira tous les articles de Jean-Paul Brodeur, pourriez-vous nous en parler ?**

Nous avons prévu de publier un numéro qui va regrouper les neuf articles que Jean-Paul Brodeur a publiés au cours de sa carrière dans la revue *Criminologie*. En fait, il y en a huit qui ont déjà été publiés plus un neuvième qu'il m'avait remis comme ultime contribution à la revue au cours de l'été 2009.

Chaque article sera accompagné d'un texte d'introduction écrit par des professeurs qui ont eu un lien professionnel privilégié avec Jean-Paul, dans l'objectif de contextualiser ces articles en question.

La préface sera rédigée par Georges Leroux, professeur émérite de philosophie au Département de Philosophie de l'Université du Québec à Montréal.

### **Pour s'abonner à la revue *Criminologie***

Service des abonnements FIDES 306, rue Saint-Zotique Est Montréal (Québec), Canada H2S 1L6 Tél. : (514) 745-4290 Télé. : (514) 745-4299 Courriel : <a href="mailto:andres@fides.qc.ca">andres@fides.qc.ca</a>	Dépositaire en Europe Librairie du Québec 30, rue Gay-Lussac 75005 Paris, France Tél. : (33) 1.43.54.49.02 Télé. : (33) 1.43.54.39.15
--	--

## **Criminologie**

[www.cicc.umontreal.ca/publications/revue\\_criminologie/index.htm](http://www.cicc.umontreal.ca/publications/revue_criminologie/index.htm)

**NUMÉRO PRÉCÉDENT** : (Vol. 42, n° 2, automne-hiver 2009), *Régulations sociopénales et peuples autochtones*, sous la direction de Mylène Jaccoud.

**NUMÉRO COURANT** : (Vol. 43, n° 1, printemps-été 2010), *Les jeunes et la rue*, sous la direction de Céline Bellot.

**PROCHAINEMENT** : (Vol. 43, n° 2, automne-hiver 2010), *Les 50 ans de l'École de criminologie. Aperçu de la recherche d'ici et d'ailleurs*, sous la direction de Dianne Casoni et Pierre Landreville.

## LA VIE SCIENTIFIQUE AU CICC - UQTR

### CONFÉRENCES PUBLIQUES

*Le développement d'un outil d'aide à l'intervention pour les intervenants qui côtoient des jeunes de 12 à 18 ans présentant des traits de personnalité problématiques et étant hébergés en unités d'encadrement intensif en Centre jeunesse.*

(M. Vincent Defoy, Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire).

Date : 19 nov. 2010 (Québec)

*La prostitution chez les mineurs et les adultes.* (Intervenantes du Projet « Intervention prostitution Québec »).

Dates : 09 nov. 2010 (Québec)

22 nov. 2010 (Trois-Rivières)

*Le phénomène des gangs : ses définitions, ses caractéristiques et les tendances actuelles au plan de la prévention et de l'intervention.* (Sylvie Hamel).

Dates : 29 nov. 2010 (Trois-Rivières)

30 nov. 2010 (Québec)

Comme chaque année depuis 2007, **Les Entretiens du CICC-UQTR** se sont tenus le 7 décembre 2010.

Voici quelques-unes des communications présentées par nos chercheurs réguliers :

- « *Où sont passés les héritiers de Stanton Peele? Les nouvelles tendances de l'intervention en dépendance* » (Chantal Plourde).
- « *L'homicide conjugal masculin au Québec: un profil descrip-*

*tif* » (Julie Lefebvre).

- « *L'intervention auprès des adolescents contrevenants au Québec et au Canada : ce que les intervenants en disent* » (Marc Alain et Sylvie Hamel).
- « *Face aux mineurs en fugue: im-passe entre sécurité et développement* » (Sylvie Hamel).

### FORMATIONS

- *Initiation à l'utilisation du logiciel SPSS* (Suzie McKinnon, Agente de recherche au département de psychoéducation à l'UQTR)

Date : 12 nov. 2010 à Trois-Rivières

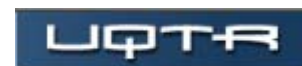
- *Initiation au logiciel EndNote* (Martin Therrien-Bélec, Auxiliaire de recherche au département de psychoéducation à l'UQTR)

Dates : 14 nov. 2010 à Trois-Rivières  
19 nov. 2010 à Québec

### COLLOQUES

Le prochain *Colloque en psychoéducation* aura lieu le 8 et 15 avril 2011. Détails à venir.

Département psychoéducation



---

## L'ANIMATION SCIENTIFIQUE AU CICC

---

### **Atelier international sur la participation de la police civile aux opérations de paix**

Les 10 et 11 mars 2011 se tiendra à Montréal le premier **atelier international sur la participation de la police civile aux opérations de paix** menées sous l'égide des Nations Unies (UNPOL).

Cet événement est organisé par le CICC avec le soutien financier du CRSH et en collaboration avec Francopol, le Réseau international francophone de formation policière, et la Sûreté du Québec. Il réunira une vingtaine de chercheurs et de praticiens provenant d'Amérique du Nord, d'Europe, d'Afrique, d'Amérique Latine et d'Australie.

Cette première rencontre permettra de dresser un bilan des connaissances disponibles sur le sujet ainsi que d'établir des priorités de recherche pour les prochaines années et de nouer des partenariats afin de faciliter la conduite de ces recherches. Un ouvrage collectif sera publié à l'issue de l'atelier.

Responsables de l'activité : Samuel Tanner et Benoit Dupont.

### **2ème atelier sur les réseaux illicites**

Organisé conjointement par le Centre pour la prévention du crime organisé (Université de Wollongong, Australie) et l'Équipe de Recherche sur la Délinquance en Réseau (Université de Montréal), le 2ème atelier sur les réseaux illicites s'est tenu à l'Université de Wollongong, les 6 et 7 décembre 2010.

Des communications ont été présentées par d'illustres chercheurs tels Carlo Morselli (Université de Montréal), Leslie Holmes (Université de Melbourne), Phil Williams (Université de Pittsburgh). Kenza Afsahi (stagiaire postdoctorale 2010 au CICC), Rémi Boivin et David Décary-Héty (étudiants de doctorat à l'École de la criminologie, de l'Université de Montréal) ont également présenté une conférence.

### **L'avenir de la criminologie. Dialogues entre la recherche et la pratique**

Dans le cadre de son 50<sup>ème</sup> anniversaire, l'École de criminologie de l'Université de Montréal organise, les **14 et 15 avril 2011**, un colloque sur: « **L'avenir de la criminologie. Dialogues entre la recherche et la pratique** ».

Ce colloque poursuivra 3 objectifs :

- Apporter une réflexion sur la criminologie d'aujourd'hui
- Penser les grands enjeux futurs de la criminologie
- Honorer la mémoire de notre regretté collègue Jean-Paul Brodeur, dont les travaux ont favorisé l'expansion de la réflexion criminologique à travers le monde

### **50 ans de victimologie au Québec**

Le 15 avril prochain, un colloque célébrant les 50 ans de la victimologie au Québec s'inscrira dans les festivités liées au 50e anniversaire de l'École de criminologie. Organisé avec le soutien financier du Ministère de la Justice du Canada dans le cadre de la Semaine nationale de sensibilisation aux victimes d'actes criminels (SNSVAC), ce colloque cherchera à attirer l'attention sur la diversité des victimes et des victimisations et aura comme thème « *Plusieurs voix, plusieurs voies* ».

Y participeront: Ezzat Fattah (Simon Fraser University); Jo-Anne Wemmers, Stéphane Guay, Marie-Marthe Cousineau, Natasha Dugal, Amissi Manirabona (Université de Montréal) et Callixte Kabayiza (Page Rwanda).

### **La responsabilisation des individus dans le système pénal. Vers une nouvelle régulation des conduites et des pratiques d'intervention**

Le 26 novembre 2010, de 8h30 à 18h30, s'est tenu à l'Université de Montréal un séminaire international sur le thème de « **La responsabilisation des individus dans le système pénal. Vers une nouvelle régulation des conduites et des pratiques d'intervention** » .

Christophe Adam (Université Libre de Bruxelles), Marie-Sophie Devresse (Université Catholique de Louvain) et Manon Jendly (Université de Lausanne), étaient présents.

Responsables de l'activité : Marion Vacheret (Université de Montréal) et Bastien Quirion (Université d'Ottawa).

---

## L'ANIMATION SCIENTIFIQUE AU CICC (suite)

### Conférences passées

05 oct. 2010. *The management of violence on the periphery of São Paulo*. Gabriel Feltran

12 oct. 2010. *La face cachée de la privatisation de la sécurité : enjeux pratiques et théoriques des commercialisations policières*. Massimiliano Mulone

19 oct. 2010. *Not Just the Rich: Analyzing the evolution of Kidnapping in Mexico*. Rolando Ochoa

02 nov. 2010. *Six cent mille macchabées: Configurations et explications des variations du taux d'homicide à travers le monde en 2004*. Marc Ouimet

09 nov. 2010. *La vie privée sur les sites de réseau social : une valeur fondamentale menacée ou une transparence devenue nécessaire?* Caroline Vallet

23 nov. 2010. *Les impacts sociaux de la culture illégale de cannabis dans deux MRC de la région du centre du Québec*. Marc Alain

30 nov. 2010. *Les cycles de la criminalité et de la sécurité*. Maurice Cusson

## PROFESSEURS A L'HONNEUR

Nos vives félicitations à **Martin Drapeau** pour les distinctions qu'il a reçues, notamment

- Le prix pour sa contribution significative à la psychologie, par le département de psychologie de l'université du Québec à Montréal,
- Il a également été mis en nomination pour le prix de Jeune chercheur 2010, décerné chaque année par la Société canadienne de psychologie,
- Il est le rédacteur en chef du journal *Psychology*, depuis septembre 2010.



Un grand bravo au Coup de cœur de la Nuit des sans-abri 2010, **Céline Bellot**. Son travail concernant les enjeux de l'espace public a ainsi permis de documenter et faire reconnaître l'existence de pratiques de tolérance zéro, de remise excessive de contraventions par les policiers et du profilage social.

Tous nos compliments à **Marie-Andrée Bertrand**, Marraine de la Promotion 2010 du Master 2 de psycho-criminologie, Université de Rennes II (France)

